

la population, mais surtout parmi les musulmans sur lesquels est retombée exclusivement, jusqu'à ce jour, la fureur de ce petit tyran. Les chrétiens sont les premiers à déplorer un si révoltant abus de pouvoir, quoiqu'il ne soit pas douteux que ses résultats ne soient en leur faveur, puisque ce sont les têtes de leurs ennemis qui tombent. La porte a dû prendre déjà des mesures pour mettre un terme à ces cruautés, et elle ne manquera pas sans doute de profiter de cette circonstance pour faire rentrer sous sa juridiction plus immédiate le pachalik de Mossoul, et le mettre sur le même pied que les autres pachaliks de l'empire, dans lesquels personne ne peut être mis à mort sans un ordre émané du conseil suprême de justice de Constantinople."

— Dans la séance d'aujourd'hui, la chambre a continué la discussion du projet de loi sur le chemin de fer du Nord.

ASIE.

— On écrit de Smyrne :

" Nous sommes heureux d'annoncer que la congrégation de la Propagande, d'accord avec Mgr. l'archevêque de Smyrne, vient de confier la direction et l'administration du collège de la Propagande dans notre ville à MM. les Lazaristes, qui prendront possession de cet établissement le 1er juillet prochain."

" Cette résolution, à la réalisation de laquelle M. le vicomte de Segur-Montaigne, consul-général de France, a prêté, si nous sommes bien informés, un concours actif, assure l'avenir d'une institution à laquelle le pays attache, on le conçoit aisément, le plus vif intérêt."

" Nous ne doutons pas que MM. Lazaristes ne répondent en tout à la confiance qui vient de les placer à la tête d'un établissement qui ne peut que prospérer sous leurs auspices et leur direction."

EGYPTE.

— On écrit d'Alexandrie : " Le gouvernement de Sa Majesté Méhémét-Ali, éclairé par les sages conseils de son ministre, Aroutioun-Bey, arménien-uni, se montre favorable à tout ce qui peut développer l'instruction et les lumières parmi le peuple. Non content d'avoir libéralement accordé des terrains pour la construction des écoles des sœurs de la charité, il coopère autant qu'il peut, par l'exemption de certains frais de douane, pour les bois et autres matériaux, à la bâtisse de la chapelle et de la maison des missionnaires. L'école des filles est déjà prospère, et au printemps elle promet s'accroître encore. Les musulmans viennent demander si on recevra leurs fils, et sur la réponse affirmative, ils ne savent comment témoigner leur reconnaissance. Si la pieuse association de la propagation de la foi peut fournir les ressources nécessaires pour mener à bonne fin cette entreprise, le bien qui s'opérera ici est incalculable. Puisse Dieu exaucer les vœux que nous formons pour la cause de la civilisation et de l'Eglise ! "

CHINE.

Le *Journal des Débats* publie une nouvelle qui, si elle se confirme, fera le plus grand honneur à M. de Lagrenée, le chef de la mission française en Chine. Cet agent diplomatique serait sur le point d'obtenir l'abolition des édits rigoureux qui défendent aux Chinois d'embrasser la religion catholique et de la pratiquer. Nous citons l'article des *Débats* sans commentaires ; nos lecteurs verront bien au langage de ce journal qu'il s'agit de la Chine. On remarquera d'ailleurs que le gouvernement n'est absolument pour rien dans les négociations commencées. Espérons qu'il saura au moins les seconder.

" Les lettres que nous recevons de Macao nous apprennent une nouvelle qui produira une vive sensation en Europe, si elle se confirme, et qui ferait un grand honneur à la mission française en Chine. Il ne serait question de rien moins que d'abolir les édits rigoureux qui défendent aux Chinois d'embrasser le christianisme et de le pratiquer. On sait que ces édits, après avoir été révoqués sous le règne de l'empereur Kan-Hi, ont été remis en vigueur il y a plus d'un siècle, sur l'avis du tribunal des rites, et que, jusqu'à ces derniers temps du moins, les autorités chinoises les ont fait exécuter avec une sévérité extrême. Ainsi le christianisme trouve un double obstacle à son introduction dans l'Empire du Milieu : d'une part, les lois qui interdisent aux étrangers de pénétrer dans l'intérieur de l'empire arrêtent les progrès des missionnaires européens ; de l'autre, les Chinois qui, laissés à eux-mêmes, auraient, dit-on, du penchant à embrasser la religion de l'Évangile, sont retenus par des peines dont les édits les menacent ! Ce sont ces derniers édits qu'il s'agirait d'abolir."

" Pour obtenir cette abolition, la mission française, comme on le pense bien, n'avait pas de proposition directe à faire aux commissaires impériaux. C'est par voie d'influence seulement qu'elle a pu et qu'elle a dû agir. Aussi les premières ouvertures sont-elles venues des négociateurs chinois eux-mêmes de Ki-Yng, le représentant de l'Empereur, et du trésorier Huan. Ki-Yng est un esprit libre, philosophique ; loin d'avoir aucun préjugé ou aucune antipathie contre le christianisme, il répète souvent, soit de vive voix, soit dans sa correspondance, qu'une religion qui défend le mal et commande le bien ne peut pas être une secte fautive. Il ajoute que cette religion étant professée par le grand empereur des Français, et par la noble nation à laquelle cet empereur commande, l'abolition des lois qui en défendent l'exercice en Chine serait la meilleure manière de confirmer l'alliance et l'amitié des deux pays. Il a offert, en un mot, son entremise auprès de l'Empereur et du tribunal des rites pour provoquer la révocation des édits anti-chrétiens."

" Ki-Yng professe une estime particulière pour M. de Lagrenée, et, en général, les Chinois ont été frappés du désintéressement et des sentiments élevés qu'ils ont rencontrés dans les agents de la mission française. Une autre circonstance nous a bien placés dans leur esprit : avec la sagacité qui

ils distinguent, ils ont reconnu sur-le-champ que nous n'étions pas une nation mercantile, et que, tout en attachant aux intérêts commerciaux une juste importance, nous étions loin cependant de ne songer qu'à ces intérêts. Or, les Chinois font très peu de cas de l'esprit mercantile, ils ont quelque chose de nos anciens préjugés féodaux contre le commerce, en raison peut-être de la fourberie qui ne déshonore que trop leurs propres commerçants. Ils ont donc cru, et en cela ils ne se sont pas trompés, que le plus beau présent qu'ils pourraient nous faire, le plus digne de nous, celui que la mission française emporterait avec le plus de plaisir, ce serait l'abolition des édits qui interdisent à leurs concitoyens l'exercice de notre religion."

" On comprend tout ce que cette négociation exige de circonspection et d'habileté de la part de notre envoyé. En dirigeant les Chinois, il doit cependant faire le moins possible sentir son action. Ce n'est pas à lui à provoquer le changement des lois de l'empire. Il faut qu'il accepte comme un présent tout volontaire ce qu'on lui refuserait sans doute s'il avait l'air de le demander. Les nouvelles de Macao assurent cependant que l'affaire est en bon train. M. de Lagrenée a su gagner l'amitié et la confiance des Chinois. Sa franchise et sa loyauté ont eu un plein succès. Ki-Yng, qui doit mieux connaître que personne l'état des esprits dans l'empire et les chances de succès de la proposition dont il est lui-même l'auteur, au moins apparent, espère fort réussir. On dit aussi que M. de Lagrenée a trouvé un auxiliaire très utile dans l'interprète de la mission française, M. Callery. Il y a donc tout lieu d'espérer une heureuse conclusion. Nous apprendrons peut-être un de ces jours que, grâce à l'influence française, la Chine n'est plus fermée au christianisme et à la civilisation européenne."

" Ce serait là un grand et glorieux résultat de notre mission. L'Angleterre et l'Amérique n'ont obtenu que des avantages commerciaux ; nous les avons obtenus comme eux. Mais à nous seuls appartierait l'honneur d'avoir représenté en Chine le christianisme et la civilisation, en faisant abolir les édits d'intolérance et de persécution ! Et à qui, en effet, cet honneur peut-il revenir plus justement qu'à une nation qui a toujours fait passer les idées avant les intérêts, et qui a elle-même, la première, professé dans son sein la liberté des cultes ? Si d'autres ont ouvert la Chine au commerce, nous l'aurions ouvert au christianisme et à la tolérance ! "



RUINES DE NINIVE.

Une nouvelle d'un puissant intérêt occupe depuis quelques jours les esprits, Ninive, l'antique cité asiatique, l'orgueilleuse capitale de l'empire d'Assyrie, Ninive dont l'emplacement était inconnu, a été miraculeusement retrouvée ensevelie sous les sables. C'est à un Français, M. Botta, consul à Mossoul, sur les bords du Tigre, qu'est due cette précieuse découverte. Elle date déjà de deux années, mais les dessins que vient d'apporter à Paris M. Flandin en révèlent pour la première fois toute l'importance.

L'existence de Ninive remonte si haut que son histoire a l'incertitude des âges fabuleux et le prestige des temps bibliques. C'est par Assur, arrière-petit-fils de Noé, qu'elle fut fondée. Les vices et les crimes de ses habitants lui attirèrent les malédictions des prophètes, qui annoncèrent les deux catastrophes dont la dernière amena sa ruine. La première est néanmoins la plus connue, parce qu'elle se rattache à la mort de Sardanapale, qui, après avoir défait plusieurs fois ses ennemis, vaincu à son tour et bloqué dans Ninive pendant deux années, annéantit avec lui ses trésors et ses femmes sur un immense bûcher lorsque les eaux du Tigre gonflé, plus puissantes que les assiégeants, eurent renversé ses remparts.

Ce fut 626 ans avant Jésus-Christ qu'eut lieu la destruction du second empire d'Assyrie et le sac de sa capitale. Cette ville immense, qui avait vingt-quatre lieues de tour, fut depuis ensevelie sous les sables, et vainement les modernes ont cherché sa trace. Niebuhr, cependant, avait soupçonné qu'elle devait être dans les environs de Mossoul. C'est là que M. Botta fit, il y a deux ans, commencer des fouilles qui furent couronnées d'un plein succès. Éclairé par ses rapports, le gouvernement français envoya sur les lieux un jeune peintre, M. Flandin, chargé de seconder notre consul et de dessiner ces ruines illustres. Ces deux hommes si pleins d'intelligence ont associé leurs travaux, et, grâce à eux, la France compte une gloire de plus, celle d'avoir rendu à la lumière une antique cité qui fut le siège d'un puissant empire et d'une haute civilisation.

Cette civilisation des Assyriens, attestée par l'histoire, est pleinement confirmée par les restes de Ninive. Un vaste palais, couvrant une superficie de vingt-deux mille mètres, a particulièrement servi de base aux observations et aux études de M. Botta et Flandin. Des bas-reliefs très-précieux déroulent aux yeux une histoire complète des mœurs, des arts, des jeux, des cérémonies, des combats de ce peuple ancien : on y voit des guerriers à longue barbe, des hommes sans barbe (ce sont des eunuques), des nègres au nez écrasé.

Là on assiège une ville à l'aide du bélier ; ici des marins débarquent des marchandises ; plus loin, c'est un pont qu'on édifie. Dans des salles de festin remplies de convives brûlent les recherches du luxe : les tables, les sièges, les vases se font remarquer par la délicatesse du travail en même temps que par la bizarrerie de la forme. La richesse des costumes, la beauté des armes, le luxe dont sont entourés les personnages, les mille recherches d'une vie raffinée, tout révèle ma civilisation remarquable. En même temps, les sculptures qui reproduisent ces détails sont d'une vigueur et d'une perfection qui dénotent une culture des arts très-avancée.

La cruauté des supplices et la barbarie des traitements infligés aux vaincus